

TEXTE DE POLITIQUE GENERALE

Commission : Euromed, Sommet UE, Méditerranée et Moyen-Orient :

Question : Relancer une coopération trans-méditerranéenne – Moyen-Orient profitable

Auteur : Liban

Depuis des millénaires, la Méditerranée a été un carrefour d'échanges commerciaux, culturels et intellectuels. La coopération trans-méditerranéenne représente un concept essentiel pour favoriser la stabilité, le développement et la paix dans la région méditerranéenne. En rassemblant les pays riverains et les acteurs régionaux, elle vise à promouvoir des relations de partenariat et à relever les défis communs auxquels la région est confrontée. À travers des initiatives économiques, culturelles, environnementales et sécuritaires, la coopération trans-méditerranéenne cherche à renforcer les liens entre les pays méditerranéens et à favoriser un développement harmonieux et équilibré. Cependant, la coopération trans-méditerranéenne est confrontée à plusieurs défis, notamment les tensions politiques entre les États riverains, les inégalités économiques et sociales, ainsi que les menaces sécuritaires telles que le terrorisme et le crime. En somme, bien que la coopération trans-méditerranéenne soit essentielle pour relever les défis communs et exploiter les opportunités de développement, elle est confrontée à une série de problématiques complexes qui nécessitent un engagement politique, économique et social soutenu de la part des acteurs concernés.

Depuis des siècles, le Liban a été un carrefour commercial et culturel, favorisant les échanges entre les civilisations méditerranéennes et moyen-orientales.

Notre pays, en raison de sa position géographique stratégique au croisement de la Méditerranée et du Moyen-Orient, accorde une importance significative à la coopération trans-méditerranéenne et donc reconnaît l'importance de renforcer les liens avec ses voisins méditerranéens pour promouvoir la stabilité, le développement économique et la paix dans la région. Le Liban a participé activement au Processus de Barcelone depuis sa création en 1995. L'accord euro-méditerranéen, également connu sous le nom de Processus de Barcelone ou Union pour la Méditerranée, est un cadre de coopération multilatérale entre les pays de l'Union européenne et les pays méditerranéens, y compris le Liban. Cet accord vise à renforcer les liens politiques, économiques et sociaux entre les pays partenaires, tout en favorisant la stabilité, la prospérité et le développement durable dans la région méditerranéenne. La participation du Liban à l'accord euro-méditerranéen démontre son engagement envers la coopération régionale et internationale, ainsi que son aspiration à promouvoir la stabilité et le développement dans la région méditerranéenne.

La coopération trans-méditerranéenne dans le domaine environnemental représente un pilier essentiel pour la promotion de la durabilité et la protection des ressources naturelles dans la région. Pour le Liban, confronté à des défis environnementaux majeurs tels que la déforestation, la pollution de l'air et de l'eau, ainsi que la gestion des déchets, une collaboration régionale est plus que jamais nécessaire. En particulier, le Liban reconnaît l'urgence d'agir pour mettre en place une politique de gestion durable des ressources en eau, ainsi que parvenir à une coopération pour atténuer les tensions entre les nations et favoriser une utilisation plus efficace de l'eau. Non seulement le Moyen-Orient est une région dont les ressources en eau sont vulnérables et inégalement réparties, mais aussi les besoins en eau augmentent de manière exponentielle en raison de l'explosion démographique, des effets du changement climatique et d'une urbanisation croissante. Pour le Liban, la coopération trans-méditerranéenne dans la gestion de l'eau est essentielle pour relever les défis hydriques auxquels le pays est confronté et pour assurer une utilisation durable des ressources en eau dans la région méditerranéenne.

La religion musulmane est majoritaire dans tous les pays du Moyen-Orient sauf au Liban et en Israël, également 50% des libanais sont chrétiens. De ce fait, Le Liban reconnaît l'importance de sécuriser ses frontières et de renforcer ses capacités de sécurité intérieure pour faire face aux menaces terroristes. Notre pays s'est engagé à respecter ses obligations internationales en matière de lutte contre le terrorisme, notamment en coopérant avec les Nations Unies et en mettant en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité, en renforçant la surveillance des frontières, lutter contre le trafic d'armes et de drogues, et empêcher les mouvements de terroristes et de combattants étrangers. En outre, le Liban reconnaît l'importance de lutter contre les facteurs qui alimentent le terrorisme, tels que l'extrémisme violent, la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale. Le pays s'engage à promouvoir le dialogue, la tolérance religieuse et les valeurs de paix et de coexistence, dans le but de prévenir la radicalisation et de renforcer la résistance des communautés face à l'extrémisme.

La coopération trans-méditerranéenne offre une opportunité précieuse pour promouvoir le développement économique des pays de la région méditerranéenne. Par exemple, le Liban a reçu une assistance internationale pour faire face aux défis socio-économiques face à l'explosion au port de Beyrouth en 2020. Cette aide comprenait des secours d'urgence, des projets de reconstruction, des programmes d'éducation et de développement économique. Parmi les principaux contributeurs se trouvent la Croix Rouge, l'Unicef, la Banque Mondiale, la France et l'Italie. Cette coopération trans-méditerranéenne offre de nombreuses opportunités pour promouvoir le développement économique du Liban et des autres pays de la région et en travaillant ensemble, ces pays peuvent surmonter les défis économiques communs.

Le Moyen-Orient est une région dotée d'importants avantages géographiques et de ressources qui peuvent être exploités pour renforcer la coopération économique entre l'Union européenne (UE) et les pays de la région. En tenant compte de ces atouts spécifiques, il est possible de promouvoir une collaboration économique mutuellement bénéfique. Par exemple, 6 pays du Moyen-Orient sont concernés par des accords commerciaux récents avec l'UE et le Liban en fait parti. L'Accord de libre-échange UE-Liban, entré en vigueur en 2006, qui a pour objectif de promouvoir les échanges commerciaux et d'encourager le développement économique au Liban. Il prévoit la suppression progressive des droits de douane sur les biens industriels et agricoles.

Le Liban est lui-même un pays de départ, de transit et parfois de destination pour les migrants, en raison de sa situation géographique stratégique et de son histoire. Notre pays accueille désormais près de 1,5 million réfugiés syriens et environ 300 000 réfugiés palestiniens d'une précédente crise migratoire. Avec un total de 4,5 millions d'habitants, la présence des réfugiés syriens représente aujourd'hui un quart de notre population libanaise. C'est pour cela que le Liban pense qu'assurer une migration ordonnée et légale tout en tenant compte des besoins des pays émetteurs et récepteurs, ainsi que du respect des droits humains et des lois internationales, est un défi complexe mais essentiel dans le cadre de la coopération trans-méditerranéenne. Cela implique de promouvoir le développement économique et social, de faciliter les voies légales de migration et de garantir la protection des droits fondamentaux des migrants.